



# PROGRAMME PROVINCIAL

## DU FRONT NATIONAL

### Nos provinces : pouvoirs et compétences

Le 8 octobre prochain, les électrices et électeurs wallons auront à élire leurs conseillers provinciaux. Les partis traditionnels ne s'étendent guère sur les attributions de nos cinq provinces wallonnes : Hainaut, Liège, Namur, Luxembourg et Brabant Wallon.

Les provinces wallonnes sont le « pré caché » de ces partis traditionnels. Ils y placent leurs créatures et y pratiquent le plus bas des clientélismes – distribuant sans vergogne avantages et privilèges.

- Les provinces détiennent un pouvoir réel. Elles ont la faculté de lever des impôts, d'engranger le montant de loyers. Elles sont actionnaires d'intercommunales et de sociétés de logements sociaux. Elles gèrent, en outre, un nombre considérable d'offices et d'ASBL.
- Les provinces sont riches. Elles sont propriétaires de palais, de châteaux, de domaines, de bâtiments, de propriétés foncières, de bois et forêts. Et elles possèdent d'exceptionnelles collections d'œuvres d'art.
- Les provinces sont le pouvoir organisateur de la plupart des institutions d'enseignement technique (secteurs de l'industrie, de l'HORECA, de l'horticulture, de l'agriculture, de l'élevage, de la santé et du paramédical).
- Les provinces développent – sans grande coordination – des activités dans les domaines de la santé, du tourisme, de l'économie, des relations internationales, des loisirs organisés, des sports, de la culture. Elles publient divers ouvrages et brochures et interviennent dans nombre de stages de formation (souvent orientés).

Les députés permanents sont de véritables potentats qui restent en place plus longtemps que les ministres. Et ils sont bien souvent les rois du cumul...

Il est temps de donner un bon coup de torchon pour établir enfin une véritable transparence et un contrôle effectif de ces institutions provinciales brassant chaque année des millions d'euros. Les candidats du **Front National** sont prêts, dès aujourd'hui, à utiliser le « karcher » pour mettre bon ordre dans un système obsolète. Ils s'engagent à œuvrer afin que les ressources provinciales servent à toutes et à tous. Car de l'équité naîtra le redressement wallon que notre peuple attend depuis tant d'années.

Il est plus que temps d'agir !

### Pour une gestion démocratique de nos provinces

En début de législature, le plus souvent lors de la séance d'installation du Conseil provincial, les conseillers provinciaux délèguent un maximum de pouvoirs de décision aux députés permanents. Ils se dépouillent ainsi de leurs prérogatives.

Cette manière de procéder débouche sur des prises de position qui ne sont pas soumises au contrôle démocratique des élus de l'opposition.

Le Gouverneur ne joue plus aujourd'hui qu'un rôle symbolique. N'étant pas un élément actif du processus décisionnel, son pouvoir modérateur est annihilé. Il en est de même pour le président élu du Conseil provincial, qui ne participe pas aux travaux des députés permanents.

Dans la gestion provinciale, d'autres acteurs agissent en n'étant soumis qu'au seul contrôle d'un député permanent. ASBL et Offices provinciaux distribuent des aides, initient des programmes et étudient maints projets dans une opacité totale ! Le recrutement du personnel de ces ASBL et Offices s'effectue dans une totale confidentialité. Cette confidentialité est source de copinage et de népotisme.

Le **Front National** exige que les comptes, bilans et budgets des ASBL et Offices provinciaux soient

---

---

examinés, discutés et approuvés par l'ensemble des conseillers provinciaux.

Le **Front National** défendra inlassablement un recrutement sélectif avec examen pour tout le personnel dépendant de la province (institutions, ASBL, Offices). Le FN souhaite vivement qu'un élu de chaque parti représenté à la province soit membre du jury chargé de sélectionner ce personnel.

## Les relations avec le citoyen

Les provinces communiquent régulièrement avec le citoyen au moyen d'imprimés « toutes boîtes ». Cette relation épistolaire est tronquée : ce n'est que le message d'un député permanent, d'un chef politique partisan qui fait la « une » du journal ou de la revue. Le dialogue démocratique s'efface devant les manœuvres de la propagande !

Dans ces publications provinciales – comme dans les autres médias, le FN est victime d'attaques sournoises, diffamatoires.

Soulignons encore la difficulté d'accès des services provinciaux aux citoyens. Difficulté qui existe aussi lorsque ceux-ci s'adressent aux multiples satellites gravitant dans le giron provincial. Le **Front National** s'engage à ouvrir les portes de ces services à tous.

## L'information, la communication

Nous l'avons dit : la quasi totalité des publications éditées par les provinces n'ont eu, ces derniers mois, qu'un seul objectif : diaboliser le Front National. Il en a été de même pour les publications des ASBL mobilisées par les partis traditionnels. « On » assimile le FN à un parti totalitaire, réactionnaire, antisocial. « On » mobilise animateurs, saltimbanques et journalistes pour une vaste opération de déstabilisation de l'opinion publique nationale. Car le système est aux abois.

Fondé voici 20 ans, le Front National est un mouvement citoyen. Il se veut le porte-parole du peuple de Wallonie. Il entend répondre aux angoisses de chacun face à une paupérisation sans cesse croissante et à la dictature de la pensée unique. Mais le Front National incarne avant tout l'espérance des gens de chez nous. Il est un partisan irréductible de la liberté d'expression – aujourd'hui bafouée en Wallonie.

## La formation et l'emploi

Les provinces, nous l'avons signalé en préambule, sont le pouvoir organisateur de l'enseignement technique, des hautes écoles et, parfois, d'écoles secondaires. Citons l'Université du Travail, les écoles hôtelières, pédagogiques, paramédicales, de promotion sociale, de tourisme, de communication,...

Le fonctionnement de l'enseignement provincial est trop souvent archaïque, en inadéquation avec les nécessités de notre temps. Il ne se projette guère vers le futur, par manque de matériel moderne et par manque de formateurs visionnaires.

La priorité du **Front National** est d'équiper toutes les écoles et institutions d'un matériel performant. Ce matériel permettra une meilleure formation des étudiants, futurs acteurs du monde du travail.

Le FN appelle à la formation permanente des professeurs et à une diversification des programmes. Il demande que soient activés les stages en entreprise pour que les étudiants puissent prendre conscience des véritables besoins de nos entreprises.

## La culture et le sport

Au fil du temps, les provinces ont mis sur pied des organismes chargés de la culture et des sports. Ces organismes mettent à la disposition des communes et des associations subsides et ressources humaines.

Trop souvent, ce sont les communes et les associations proches du pouvoir qui bénéficient de l'aide provinciale. Nombre d'associations indépendantes sont ignorées.

Les provinces organisent des sessions de formation pour bibliothécaires, éducateurs, ... Ces formations sont orientées et soumises aux diktats du « politiquement correct ». La culture est devenue la chasse gardée des

---

---

partis traditionnels.

Le **Front National** mettra tout en œuvre pour rétablir le pluralisme culturel, garant de la pensée libre.

Les provinces interviennent dans la formation sportive – tout particulièrement au bénéfice des communes. Les clubs sportifs, qui par leurs écoles de jeunes sont des acteurs permanents de formation, n'y sont pas associés ! Le manque de collaboration avec l'ADEPS (qui connaît les milieux sportifs) est également, pour le **Front National**, un sujet d'étonnement.

Le FN estime urgent de revoir en profondeur le fonctionnement des organismes culturels et sportifs provinciaux.

## La santé et les handicaps

Les provinces wallonnes sont propriétaires d'écoles médicales et paramédicales. Elles sont excellentes, mais ne possèdent pas le label universitaire. Un label bien nécessaire...

Les provinces organisent des campagnes d'information pour sensibiliser le citoyen aux problèmes liés à la santé et à l'hygiène. Elles ont à charge la détection des maladies ; elles effectuent des analyses de natures diverses. Mais il n'existe pas de coordination interprovinciale en ce domaine.

On note, au bénéfice des handicapés, un certain nombre d'initiatives provinciales. Mais elles ne sont pas étendues à l'ensemble du territoire wallon.

Ces deux secteurs, « santé » et « handicaps », sont pour le FN d'une importance capitale. Il importe d'établir une étroite collaboration interprovinciale afin d'optimiser les résultats obtenus. Le FN propose enfin que les provinces aident les handicapés ne recevant pas une aide (totale ou partielle) de l'AWIPH.

## Notre patrimoine

Les provinces sont d'importants propriétaires fonciers. Elles sont à la tête d'un patrimoine hors du commun.

Il est constaté souvent que la jouissance des propriétés provinciales est attribuée en dehors de toute légalité. Il n'y a ni appels d'offres ni cahiers de charges pour imposer les obligations et fixer les montants locatifs. Un exemple : le splendide château de Monceau-sur-Sambre, qui est occupé en partie par une députée fédérale socialiste. Elle y a ses bureaux. Elle y organise ses permanences, ainsi que des manifestations qui mobilisent du personnel. Le parc du château est le cadre de réunions politico-culturelles... au grand dam des ouvriers chargés de l'entretien des lieux. Tous les frais inhérent à cette occupation sont bien sûr à la charge de la collectivité !

Le **Front National** exige l'établissement rapide et complet d'un cadastre foncier. Ce cadastre situera exactement le bien, l'occupant et déterminera si l'occupation est payante ou gratuite. Il précisera aussi la durée du bail.

Le cadastre foncier devra être connu de tous.

Les provinces sont propriétaires (ou dépositaires) d'œuvres d'art remarquables (peintures, céramiques, sculptures, mobilier, tapis,...). Ces œuvres sont souvent ignorées du public. Le FN réclame un inventaire complet de l'ensemble des œuvres d'art dont chaque province est propriétaire ou dépositaire. Il suggère qu'une exposition annuelle des œuvres appartenant aux provinces soit organisée en rotation dans chaque province wallonne.

## La fiscalité

Le contribuable wallon a un revenu moyen nettement inférieur à celui du contribuable flamand. Pourtant, en Wallonie, le principal revenu des provinces est la taxe foncière. Pour les propriétaires d'un logement, cette taxe est largement supérieure à la taxe acquittée en Flandre par les propriétaires. L'impôt foncier en Hainaut est trois fois supérieur à celui prélevé en province d'Anvers !

---

---

Chez nous aussi, on constate une disparité de ces taxes par provinces, ce qui crée une inégalité entre Wallons. Le FN demande une uniformisation de la taxe provinciale, mesure saine et équitable.

Le **Front National** entend établir un juste équilibre par des encouragements plus importants à la rénovation d'immeubles et d'appartements – notamment dans les villes dont le centre est laissé à l'abandon. Le FN veut encourager les jeunes couples à construire ou à rénover un habitat ancien. Il est souhaitable que chacun devienne propriétaire de son logement.

Ces deux propositions modifieront à la baisse le taux des impôts fonciers.

**Avec vous et pour vous !**

**Les candidats FN aux élections provinciales wallonnes.**